

La Chapelle Protestante Baptiste de Jemeppe-s-/Meuse Rue de Montegnée 40-42 à 4101 Jemeppe

www.lachapelleprotestante.be

IDENTITE ET PRINCIPES BAPTISTES

I. <u>Identité baptiste</u>

- 1. Nous faisons partie de toute l'Eglise chrétienne mondiale et nous confessons notre foi en Un Dieu en tant que Père, Fils et Saint-Esprit.
- 2. Nous confirmons le besoin d'une foi personnelle en Jésus-Christ et d'une formation de disciples à Son image.
- 3. Notre autorité finale en foi et pratique est Jésus-Christ, comme révélé dans les Ecritures et présent parmi Son peuple par le Saint-Esprit.
- 4. Nous reconnaissons les Ecritures de l'Ancien et du Nouveau Testament en tant qu'autorités primaires dans la connaissance de la révélation de Dieu en Christ.
- 5. Nous comprenons l'Eglise comme étant une communion de croyants, partageant la table du Seigneur.
- 6. Nous pratiquons le baptême, des croyants uniquement, dans le Corps de Christ.
- 7. Nous confirmons la liberté et la responsabilité de chaque église locale de découvrir le but de Christ pour sa propre vie et ministère.
- 8. Nous confirmons le "Sacerdoce de tous les croyants" dans lequel tous les membres de l'église sont appelés à servir; certains d'entre eux sont appelés à exercer une direction spirituelle qui est toujours comprise comme service.
- 9. Nous croyons que l'engagement mutuel exprimé dans le baptême et dans l'adhésion des membres à l'église locale devraient conduire à de plus grands partenariats entre églises dans le maximum de domaines possible.
- 10. Nous croyons que chaque disciple chrétien est appelé à témoigner de la Seigneurie de Jésus-Christ et que l'église en tant que partie du Royaume de Dieu doit prendre part à la mission de Dieu dans le monde entier.

- 11. Nous confirmons le besoin de préserver la liberté de conscience et acceptons de ce fait des différences parmi nous.
- 12. Nous sommes pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat, enracinée dans l'unique Seigneurie de Christ et le souci de liberté religieuse.
- 13. En tant que croyants chrétiens, nous vivons dans l'espoir de l'apparition finale de Christ en gloire et de la transformation de toutes créatures.

II. Principes Baptistes

- 1. La Seigneurie de Christ.
- 2. La suffisance des Ecritures (Sola Scriptura).
- 3. La liberté de l'âme. Chaque homme s'approche directement et librement de Dieu par Jésus-Christ, unique médiateur.
- 4. La liberté religieuse et la séparation de l'Eglise et de l'Etat. (Nous croyons que l'Etat n'a aucun droit de dicter ou d'intervenir dans les croyances spirituelles de ses citoyens).
- 5. Membres d'églises régénérés par la foi, admis par le baptême, celui-ci étant l'immersion des croyants.
- 6. Gouvernement ecclésiastique congrégationnel.